



## Court Patch Binder - 0300

### Distributed by: GH International Sealants ULC

Numéro de version: 3.3

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

Date initiale: 11/17/2022

Date de révision: 07/09/2025

Date d'impression: 12/18/2025

L.GHS.CAN.FR-CA

#### SECTION 1 Identification

##### Identifiant de produit

Nom du produit	Court Patch Binder - 0300
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

##### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Court Patch Binder
--------------------------------------	--------------------

##### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Distributed by: GH International Sealants ULC	ICP Construction Inc.
Adresse	2540 Rena Road Mississauga, ON L4T 3C9 Canada	150 Dascomb Road Andover, MA 01810 United States
Téléphone	+1-905-677-5522	1-866-667-5119 1-978-623-9987
Télécopieur	Pas Disponible	Pas Disponible
Site Web	<a href="http://www.icpgroup.com">www.icpgroup.com</a>	<a href="http://www.icpgroup.com">www.icpgroup.com</a>
Courriel	sds@icpgroup.com	sds@icpgroup.com

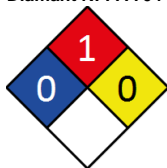
##### Numéros de téléphone d'urgence

Association / organisation	ChemTel
Numéro(s) de téléphone d'urgence	1-800-255-3924
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	1-813-248-0585

#### SECTION 2 Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de cette FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

Classification	Non dangereux
----------------	---------------

##### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	Non applicable
Mention d'avertissement	<b>Non applicable</b>

##### Déclaration(s) sur les risques

Non applicable

##### Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Non applicable

##### Déclarations de Sécurité : Général

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le contenant ou l'étiquette.
------	--

## Court Patch Binder - 0300

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

**Déclarations de Sécurité : Prévention**

Non applicable

**Déclarations de sécurité : Réponse**

Non applicable

**Déclarations de Sécurité : Stockage**

Non applicable

**Déclarations de sécurité : Élimination**

Non applicable

Aucune information supplémentaire sur les dangers du produit.

**SECTION 3 Composition/renseignements sur les composants****Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

**Mélanges**

N° CAS	% [poids]	Nom
--------	-----------	-----

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

**SECTION 4 Premiers soins****Description des mesures de premiers secours**

<b>Contact avec les yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la région touchée à l'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.</li> <li>▶ Seule une personne qualifiée peut retirer les lentilles cornéennes après une blessure de l'œil.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grande eau (et avec du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : se déplacer dans un endroit bien aéré.</li> <li>▶ En général, aucune autre mesure n'est requise.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Donnez un verre d'eau immédiatement.</li> <li>▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre antipoisons ou un médecin.</li> </ul>

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie****Moyens d'extinction**

- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Incompatibilité au feu</b>	Non connu.
-------------------------------	------------

**Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers**

<b>Lutte incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter un vêtement de protection complet avec appareil respiratoire.</li> </ul>
<b>Risque d'incendie/explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Combustible.</li> <li>▶ Faible risque d'incendie si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li> <li>▶ Peut émettre des fumées corrosives.</li> </ul>

**SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir l'article 8

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Voir section 12

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Éclaboussures mineures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer toutes les sources d'allumage.</li> <li>▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.</li> </ul>
<b>Éclaboussures majeures</b>	<p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.</li> </ul>

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

**Court Patch Binder - 0300**

**SECTION 7 Manutention et entreposage**

**Précautions pour une manipulation sans danger**

<b>Manipulation sûre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évitez tout contact avec la personne, même par inhalation.</li> <li>Portez des vêtements de protection en cas de risque d'exposition.</li> <li><b>NE LAISSEZ PAS les vêtements mouillés avec la substance en contact prolongé avec la peau.</b></li> </ul>
<b>Autres données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver dans les contenants d'origine.</li> <li>Conserver les contenants scellés.</li> </ul>

**Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Contenant adapté</b>	Vérifier que tous les contenants sont clairement étiquetés et sans fuite.
<b>Incompatibilité d'entreposage</b>	Inconnu.



- X — Ne doivent pas être entreposés ensemble
- O — Peuvent être entreposés ensemble en suivant des mesures spécifiques
- + — Peuvent être entreposés ensemble

Note : En fonction d'autres facteurs de risque, l'évaluation de la compatibilité basée sur le tableau ci-dessus peut ne pas être pertinente pour les situations d'entreposage, en particulier lorsque de grands volumes de marchandises dangereuses sont entreposés et manipulés. Il convient de se référer aux fiches de données de sécurité de chaque substance ou article et d'évaluer les risques en conséquence.

**SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

**DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS**

Pas Disponible

**DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX**

Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les normes d'exposition professionnelles historiques pour ces irritants ont été établies en se basant sur l'observation des réactions de travailleurs à diverses concentrations aériennes.

**Contrôles de l'exposition**

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Les mesures techniques sont utilisées pour éliminer un danger ou pour placer une barrière entre le travailleur et le danger. Des mesures techniques bien conçues peuvent être très efficaces pour protéger les travailleurs et sont généralement indépendantes des interactions humaines, ce qui permet d'assurer un niveau élevé de protection.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lunettes de sécurité avec protections latérales.</li> <li>Lunettes chimiques.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection des mains ci-dessous
<b>Protection des mains/pieds</b>	Porter des gants de protection chimique, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est un mélange de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.
<b>Protection corporelle</b>	Voir autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue complète.</li> <li>Tablier en P.V.C.</li> </ul>

**Protection respiratoire**

Filtre de type K de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Apparence/Couleur</b>	Not Available		
<b>État physique</b>	liquide	<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas Disponible
<b>odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil de perception des odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (tel que fourni)</b>	Pas Disponible	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible

**Court Patch Binder - 0300**

<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	Pas Disponible	<b>Viscosité (cSt)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (°C)</b>	Pas Disponible	<b>Poids moléculaire (g/mol)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'éclair (°C)</b>	>130	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non applicable	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>Tension de surface (dyn/cm ou mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatil (% vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du gaz</b>	Pas Disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Non miscible	<b>pH en solution (1%)</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Pas Disponible	<b>Composés organiques volatils g/L</b>	3.55
<b>Chaleur de combustion (kJ/g)</b>	Pas Disponible	<b>Distance d'allumage (cm)</b>	Pas Disponible
<b>Hauteur de la flamme (cm)</b>	Pas Disponible	<b>Durée de la flamme (s)</b>	Pas Disponible
<b>Temps d'ignition équivalent en espace clos (s/m3)</b>	Pas Disponible	<b>Densité de déflagration d'ignition en espace clos (g/m3)</b>	Pas Disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>			

**SECTION 10 Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Voir Section 7
<b>Stabilité chimique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> </ul>
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Voir Section 7
<b>Conditions à éviter</b>	Voir Section 7
<b>Matières incompatibles</b>	Voir Section 7
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Voir Section 5

**SECTION 11 Données toxicologiques**

**Renseignements sur les effets toxicologiques**

<b>a) Toxicité aiguë</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>b) Irritation / corrosion</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>c) Lésions oculaires graves / irritation</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>e) Mutagénicité</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>f) Cancérogénicité</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>g) Reproducteur</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>h) STOT – exposition unique</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>i) STOT - exposition répétée</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>j) Risque d'aspiration</b>	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Inhaler</b>	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiés par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.
<b>Ingestion</b>	Le produit <b>N'A PAS ÉTÉ</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme « nocif par ingestion ». Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE) ; le produit peut néanmoins causer des dommages à la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prouve, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et/ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique).
<b>Yeux</b>	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classé ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctive (comme pour des brûlures dues au vent).
<b>Chronique</b>	Une exposition à long terme au produit n'est pas connue pour produire des effets négatifs chroniques sur la santé (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

<b>Court Patch Binder - 0300</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible

**Court Patch Binder - 0300**

<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrées de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques		
<b>Toxicité aiguë</b>	✗	<b>Cancérogénicité</b>	✗
<b>Irritation / corrosion</b>	✗	<b>Reproducteur</b>	✗
<b>Lésions oculaires graves / irritation</b>	✗	<b>STOT – exposition unique</b>	✗
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	✗	<b>STOT - exposition répétée</b>	✗
<b>Mutagénicité</b>	✗	<b>Risque d'aspiration</b>	✗

**Légende:** ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification  
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

**SECTION 12 Données écologiques**

<b>Toxicité</b>					
<b>Court Patch Binder - 0300</b>	<b>PARAMÈTRE</b>	<b>Durée de l'essai (heures)</b>	<b>Espèce</b>	<b>Valeur</b>	<b>source</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>Légende:</b>	Extrait de 1. Données de toxicité d'IUCLID 2. Substances enregistrées par l'ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 4. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 5. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 6. METI (Japon) - Données de bioconcentration				

**Persistence et dégradabilité**

<b>Composant</b>	<b>Persistence : eau/sol</b>	<b>Persistence : air</b>
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

**Potentiel de bioaccumulation**

<b>Composant</b>	<b>Bioaccumulation</b>
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

**Mobilité dans le sol**

<b>Composant</b>	<b>Mobilité</b>
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

**SECTION 13 Données sur l'élimination**

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination du produit / de l'emballage</b>	<p>Les lois concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent varier selon les pays, régions et/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>NE PAS laisser l'eau de lavage ou provenant de l'équipement pénétrer dans les conduites d'eau.</b></li> <li>▶ Il peut être nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant élimination.</li> <li>▶ Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage.</li> <li>▶ Consulter l'Autorité de régulation des déchets pour un traitement.</li> </ul>
--	---

**SECTION 14 Informations relatives au transport**

**Étiquettes nécessaires**

<b>Polluant marin</b>	aucun
-----------------------	-------

Transport par voie terrestre (TMD) : **NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR) : **NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport maritime (Code IMDG / GGVSee): **NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

**14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au Recueil IBC**

Non applicable

**14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et au Code IMSBC de MARPOL**

<b>Nom du produit</b>	<b>Grouper</b>
-----------------------	----------------

**14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC**

<b>Nom du produit</b>	<b>Type de navire</b>
-----------------------	-----------------------

## Court Patch Binder - 0300

## SECTION 15 Informations sur la réglementation

## Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

## Informations réglementaires supplémentaires

Non applicable

## État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	non disponible
Canada - DSL	non disponible
Canada - NDSL	non disponible
Chine - IECSC	non disponible
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	non disponible
Japon - ENCS	non disponible
Corée - KECI	non disponible
Nouvelle-Zélande - NZIoC	non disponible
Philippines - PICCS	non disponible
E.-U.A. - TSCA	non disponible
Taiwan - TCSI	non disponible
Mexique - INSQ	non disponible
Vietnam - NCI	non disponible
Russie - FBEPH	non disponible
Émirats arabes unis – Liste de contrôle (Substances interdites/restreintes)	non disponible
<b>Légende:</b>	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

## SECTION 16 Autres informations

Date de révision	07/09/2025
Date initiale	11/17/2022

## Résumé de la version FDS

Versión	Date de mise à jour	Sections mises à jour
2.3	07/09/2025	Composition/informations sur les composants – Ingrédients

## autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements.

## Définitions et abréviations

- ▶ PC - TWA : Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC - STEL : Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC : Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL : Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL : Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES : Norme d'exposition
- ▶ OSF : Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL : Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL : Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV : Valeur limite du seuil
- ▶ LOD : Limite de détection
- ▶ OTV : Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF : Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI : Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL : Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC : Concentration prédite sans effet
- ▶ MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- ▶ IMSBC : Code maritime international des cargaisons solides en vrac
- ▶ IGC : Code international des navires transportant des gaz liquéfiés
- ▶ IBC : Code international des produits chimiques en vrac
- ▶ AIIC : Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL : Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL : Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC : Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
- ▶ ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées
- ▶ NLP : Non plus des polymères
- ▶ ENCS : Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI : Inventaire coréen des produits chimiques existants

**Court Patch Binder - 0300**

- ▶ NZIoC : Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS : Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI : Inventaire des substances chimiques de Taiwan
- ▶ INSQ : Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI : Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH : Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.